

G. Mongrédien, *Recueil des textes et documents du XVII<sup>e</sup> siècle relatifs à Molière*, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1965, 2 vol. in-8<sup>o</sup>, 823 p.

Bernard Beugnot

Volume 3, numéro 1, février 1967

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/036259ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/036259ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (imprimé)

1492-1405 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Beugnot, B. (1967). Compte rendu de [G. Mongrédien, *Recueil des textes et documents du XVII<sup>e</sup> siècle relatifs à Molière*, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1965, 2 vol. in-8<sup>o</sup>, 823 p.] *Études françaises*, 3(1), 105–111.  
<https://doi.org/10.7202/036259ar>

G. MONGRÉDIEN, *Recueil des textes et documents du XVII<sup>e</sup> siècle relatifs à Molière*, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1965, 2 vol. in-8°, 823 p.

Cet ouvrage documentaire vient s'ajouter à la liste déjà longue des travaux consacrés au XVII<sup>e</sup> siècle et plus spécialement au théâtre et à Molière<sup>1</sup> par M. Georges Mongrédien, actif président de la « Société d'étude du XVII<sup>e</sup> siècle »; disons tout de suite que par ses dimensions et son intérêt il y occupe une place de choix. Ce recueil en effet, en même temps qu'il comble une lacune importante, complète de la façon la plus heureuse les instruments de travail mis depuis quelques années à la disposition de tous ceux qui s'intéressent à Molière, qu'il s'agisse de

1. Rappelons la *Vie privée de Molière* (Paris, Hachette, 1950), l'édition critique de la *Vie de Molière* de Jean Léonor Le Gallois de Grimarest (Paris, M. Brient, 1955) et le très important *Dictionnaire biographique des comédiens français du XVII<sup>e</sup> siècle, suivi d'un inventaire des troupes (1590-1710)* (Paris, C.N.R.S., 1961).

la monumentale *Bibliographie des œuvres de Molière publiées au XVII<sup>e</sup> siècle* (Paris, C.N.R.S., 1962) de A. J. Guibert, suivie de son *Supplément* en 1965 ou du bilan dressé par M. Jurgens et E. Maxfield-Miller dans *Cent ans de recherches sur Molière, sur sa famille et sur les comédiens de sa troupe* (Paris, Imprimerie nationale, 1963).

Sans dissimuler sa dette vis-à-vis de ces travaux antérieurs auxquels il puise souvent — les éditions séparées des pièces de Molière relevées par A. J. Guibert sont signalées à leur date et les documents analysés par M. Jurgens et E. Maxfield-Miller dans la seconde partie de leur ouvrage (pp. 210-720) sont cités de nouveau —, M. Mongrédien a conçu un dessein plus vaste: celui de réunir non seulement les textes et documents d'intérêt biographique ou bibliographique, mais tous ceux qui touchent à Molière, y compris les témoignages relatifs à chaque pièce et à ses diverses représentations. Il nous offre ainsi, année par année, une histoire authentique de la vie et de l'œuvre de Molière, l'équivalent du *Corpus racinianum* de R. Picard<sup>2</sup> auquel il est rendu hommage dès le début de la préface. Le dépouillement s'arrête à l'année 1705 où paraît *la Vie de Molière* de Grimarest; les quelques textes postérieurs à cette date (pp. 790-798) ne sont cités que parce qu'ils se rapportent tous à l'histoire de Molière et de son œuvre au XVII<sup>e</sup> siècle. Quant à la matière embrassée, elle se limite à la famille proche de Molière — ascendants, frères et sœurs, femme et enfants — et exclut les comédiens de la troupe à l'exception de Madeleine Béjart. Mais la préface fait plus que fixer les frontières de la recherche et en préciser la méthode; elle retrace (pp. 11-13) l'histoire posthume de Molière, précise (p. 14-15) l'apport original de chaque série de documents, libelles et pamphlets, gazettes, témoignages littéraires enfin, dont la pauvreté et la rareté appellent une explication qui serait à chercher dans la condition sociale de Molière, considéré par ses contemporains comme un comédien ou un bouffon plus que comme un auteur (pp. 15-17).

Les pages 23 à 49 comportent une abondante bibliographie moliéresque dont la première partie est un relevé très utile des divers fonds de manuscrits où figurent des pièces sur Molière. Signalons ici (p. 25) une omission dans le titre du manuscrit 3339 de la bibliothèque Sainte-Geneviève qu'il faut lire « sentiments du sieur Rosteau sur plusieurs auteurs ». Cette biblio-

2. Paris, les Belles Lettres, 1956. Il a été complété depuis, ce qui montre l'impossibilité, quelle que soit l'étendue des recherches, de réunir d'emblée tous les textes et documents contemporains sur un auteur classique: J. Dubu, « Raymundi Picard corpori raciniano addenda », *Bulletin de liaison racinienne*, n° 6, 1958. R. Picard, *Supplément au corpus racinianum*, Paris, les Belles Lettres, 1961; *Id.*, « Nouveau supplément au corpus racinianum », *Jeunesse de Racine*, janv.-mars 1963, pp. 3-19.

graphie est en fait un relevé exhaustif des sources de ce recueil puisque l'auteur a isolé dans la masse des travaux consacrés à Molière « les ouvrages qui font état des documents contemporains » (préface, p. 9). Le choix de l'ordre chronologique pour sa présentation répond manifestement au souci de suivre le plan même de l'ouvrage; était-il pourtant le plus commode et un classement alphabétique par siècle ou par catégories d'œuvres comme dans le *Corpus racinianum* de R. Picard n'aurait-il pas rendu la consultation plus rapide et aisée puisque les dates figurent seulement en fin de description bibliographique et non en tête de chaque titre? Le principe retenu conduit en effet à quelques anomalies: c'est ainsi que les œuvres d'un même auteur, F. Vavasseur, F. de Caillières ou Fontenelle, se trouvent éparpillées alors qu'une présentation synthétique aurait complété la présentation chronologique et nécessairement fragmentaire du corpus au lieu de la doubler sans profit réel. Il paraît de même insolite que la correspondance de Bussy-Rabutin apparaisse à la date de 1858 ou les *Caractères* de La Bruyère à celle de 1865, années de parution des éditions consultées, que la *Muze historique* de J. Loret soit citée dans son édition ancienne et dans son édition moderne à plusieurs pages d'intervalle (p. 27, 40) et le *Carpenteriana* dans l'édition de 1727 et dans celle de 1741 à quelques lignes de distance (p. 36, 37) tandis que l'*Histoire de l'Académie française* de l'abbé d'Olivet est citée dans l'édition de 1729 (p. 37) alors que la réédition Ch.-L. Livet (2 vol., Paris, Didier, 1858) est souvent la plus accessible. Si le but de cette bibliographie est en effet de permettre au lecteur de se reporter aux sources, la référence à l'édition la plus courante eût aussi été la plus commode. Un autre mode de classement eût donc été possible, sinon préférable; il reste que cette information bibliographique précise constitue, telle qu'elle est présentée, une histoire des sources, gage de la minutie et de la rigueur de la recherche; mais le soin apporté à la transcription des textes et des documents dispensera le plus souvent le lecteur de remonter à ces sources.

Le recueil proprement dit couvre les pages 52 à 798: c'est dire assez l'ampleur du dépouillement entrepris par M. Mongrédien et la reconnaissance que lui doivent tous les chercheurs. Non seulement les textes déjà connus et publiés ont été soigneusement relevés, mais d'autres, empruntés tant à des manuscrits qu'à des éditions anciennes, sont venus s'y adjoindre. Ce n'est pas là un simple travail de compilation, mais un enrichissement de la documentation accumulée par les moliéristes antérieurs. Ainsi l'intérêt de l'ouvrage est double: d'une part, il met à notre disposition des textes devenus souvent d'accès difficile et dispersés dans des ouvrages rares; d'autre part il réunit pour la

première fois des témoignages jusqu'à présent négligés. Les documents sont d'ordre très divers : pièces d'archives, registres de La Grange et de la Comédie française, périodiques contemporains, ouvrages polémiques, textes théoriques de Molière lui-même, témoignages littéraires glanés chez les moralistes, les auteurs dramatiques, les épistoliers ou les polygraphes, documents iconographiques aussi (p. 97, 99, 798) ; cette énumération donne une idée de la patiente enquête dont ce travail est le fruit et dont bénéficie désormais l'étude de Molière.

Les textes sont présentés chronologiquement à la date de l'événement auquel ils se rapportent ou, à défaut, à la date de leur rédaction. S'ils ne dépassent pas quelques pages, ils sont intégralement cités ; sinon, seules sont données les parties essentielles (pp. 275-277, *Lettre écrite sur la comédie du Misanthrope* de Donneau de Visé ; p. 298, *Lettre sur la comédie de l'Impositeur*). Pour les textes longs qui embrassent l'ensemble ou une période importante de la vie et de la création moliéresque, des extraits en sont répartis chronologiquement tout au long du recueil : c'est le cas pour *le Portrait du peintre ou la contre-critique de l'École des femmes* (1663) de E. Boursault, *Élomire hypocondre ou les médecins vengés* (1670) de Le Boulanger de Chalussay et *la Vie de Molière* de Grimarest. Cette dernière initiative est des plus heureuses : elle disperse des documents que l'on peut lire ailleurs dans leur unité pour réunir de façon beaucoup plus judicieuse toute la documentation qui se rapporte à une année ou à une pièce. C'est le dossier complet de chaque création qui se trouve mis sous nos yeux et l'index final qui comprend, outre les noms de personnes, les titres d'œuvres, permet de suivre ensuite la fortune littéraire de la pièce.

L'excellente qualité de la typographie se joint à la richesse du contenu et à la commodité de sa présentation pour rendre des plus agréables l'utilisation de cet ouvrage. Les coquilles sont tout à fait rares (1964 pour 1694 en haut de la p. 678) et se corrigent d'elles-mêmes. La numérotation des références, sans être indispensable, aurait pu rendre plus rapide la recherche d'un nom dans une page et les textes qui ne sont pas intégralement cités, encore que le choix qui est fait comme les analyses qui relient les extraits soient excellents — de la *Lettre sur le Misanthrope*, M. Mongrédien n'a supprimé que les parties purement élogieuses sans mutiler les parties critiques —, gagneraient à être suivis d'un renvoi à l'édition la plus récente et par conséquent la plus accessible<sup>3</sup>, puisque l'utilisateur éprouvera le désir de se reporter au texte complet. Une fois enfin, sans

3. La lettre de Donneau de Visé par exemple se trouve dans *le Misanthrope*, introduction et notes par E. Lop et A. Sauvage, Paris, Éditions sociales, « Classiques du peuple », 1963, pp. 211-219.

doute parce que les références qui suivent les textes sont toujours remarquablement précises, l'indication de la source nous a paru incomplète: à la date du 23 février 1663 (p. 779) figurent trois quatrains attribués à Molière; ils sont connus par un article de J. Marchand, « Une pièce de vers inconnue attribuable à Molière », dont le titre est suivi de cette simple indication 1954, 223: elle ne suffit pas à l'identifier d'autant plus que l'article n'est pas relevé dans la bibliographie initiale, ni dans les instruments bibliographiques courants<sup>4</sup>; il s'agit en fait d'un article paru dans le *Bulletin du bibliophile* du 1<sup>er</sup> septembre.

Qu'il nous soit permis, pour terminer ces remarques, de citer quelques témoignages littéraires nouveaux: s'ils complètent le recueil de M. Mongrédien, ils n'apportent certes à notre connaissance de Molière aucune pièce essentielle et ne peuvent que confirmer l'auteur dans le sentiment qu'il « n'en a omis aucun qui soit important » (préface, p. 9).

- 1669 « Nous avons ici des comédiens assez bons pour le comique, détestables pour les tragédies ...; ils ont joué le Tartuffe qui m'a extrêmement plu par les caractères; et comme je conserverai toujours une sorte d'idée des choses de la France, celle d'un faux dévôt si bien peint a fait sur moi toute l'impression qu'elle devait faire.»

Saint-Evremond, lettre à d'Hervart datée de La Haye 25 novembre, citée dans « Les premières années d'exil de Saint-Evremond », *RHLF*, t. 29, 1922, p. 400 [5].

- 1686 « Tous les importuns sont ordinairement indiscrets et je pense, ajouta-t-elle, que si Molière, qui fit autrefois l'agréable comédie des Fâcheux que je lus hier y eût bien pensé, il l'auroit appelée les indiscrets, car il n'y a pas un des Fâcheux qu'il introduit qui ne soit un véritable indiscret. En effet, dit Eraste, cet homme de bel air qui importune d'abord le Marquis sur le Théâtre en est un. Celui qui a fait un chant qu'il chante et rechante, et une danse nouvelle qu'il luy montre si plaisamment, en est un autre. Une troupe de curieux qui l'environnent sont encore d'autres indiscrets. Ce joueur de piquet qui narre si exactement un coup qui la [*sic*] fait perdre, et qui nomme toutes les cartes l'une après l'autre pour se faire entendre, en est un aussi. Ces deux dames galantes qui veulent estre jugées sur une question d'amour sont encore deux indiscrettes. Ah ! pour le chasseur, dit Palinis, qui à quelque prix que ce soit veut conter exactement une journée de chasse avec mille circonstances inutiles et qui jure en faisant son récit, on ne peut pas douter qu'il ne soit un véritable indiscret. Le sot sçavant qui aborde le marquis l'est assurément, dit Eraste. Le

4. La bibliographie trimestrielle de la *RHLF* et la bibliographie annuelle des *PMLA* ne le citent pas.

5. Cet article contient également la lettre de Saint-Evremond dont M. Mongrédien cite (p. 355) le passage qui concerne *Tartuffe*; elle est suivie d'un commentaire qui dégage l'intérêt de ce jugement (p. 395).

donneur d'avis chimerique l'est de même, et le monde n'est pas encore exempt de ces sortes d'indiscrets. Si bien que c'est avec vérité que la belle Palinis a avancé que tous les fâcheux de Molière sont des indiscrets, et il serait à souhaiter qu'il vecût encore, car on voit en ce temps-cy des indiscrets qu'on ne connoissoit point de son temps, dont il eût pu faire une seconde pièce aussi agréable et plus piquante que la première que je lus hier avec plaisir, comme je l'ay déjà dit. Mais ce qui m'en a le plus donné, ajouta-t-elle, est le Prologue de cette Pièce, car tout le monde sçait que les louanges du Roy me charment toujours, aussi l'ay-je presque retenu tout entier en le lisant deux fois seulement. Comme j'en ay fort entendu parler à ma mère, dit Orante, qui l'entendit la première fois qu'on le récita, et que je ne l'ay jamais vu non plus que la Comédie, vous me ferez plaisir de me dire ce que vous en avez retenu, car j'ay quelque curiosité de sçavoir, dit-elle en souriant, comment on louoit le Roy avant que je fusse née ... Je veux bien vous contenter par ce que ce prologue donne en quelque sorte une idée de discrétion en louanges. Car, afin que vous le sçachiez, poursuivit-elle, il y a de plusieurs sortes de louanges indiscrettes. En effet, lorsqu'on louë trop peu ce qui mérite des louanges sans nombre, c'est une indiscretion, et c'en est une encore aussi grande lorsque les louanges excessives sont en quelque façon des reproches à ceux à qui on les donne, lorsqu'ils ne les méritent pas: écoutez donc ce que vous voulez entendre, mais il faut auparavant vous imaginer que c'estoit une Nayade qui parloit après estre sortie d'une belle et grande coquille, qu'on voyoit au fond d'un agréable Théâtre de verdure, et qui après avoir imposé silence à cent jets d'eau qui le bordoient, récite les vers que j'espère retrouver dans ma mémoire. »

Après avoir cité quelques vers, une défaillance de mémoire oblige finalement la narratrice à résumer en prose ce prologue; puis elle conclut: « Vous voyez bien, dit alors Palinis, que toutes les louanges que contient ce prologue, dont je ne sçay pas les derniers Vers, non plus que ceux du milieu, n'ont rien qui sente la flatterie. »

Mlle de Scudéry, *Conversations morales dédiées au Roy*, Paris, Quay des Augustins, 2 vol. in-12, t. II: « De la discrétion », pp. 600-610.

- 1688 « Je vous asseûre, reprit Bérénice, qu'ils en [de la morale] ont les plus belles apparences du monde, et il n'y en a point de si severe dont l'extérieur ne promette davantage que celle des veritables hypocrites: car comme toutes leurs actions sont concertées, il n'y paroist rien qui découvre la fourberie de leur cœur, et le Tartufe de Molière est un exemple parfait de ce que je dis. »

Mlle de Scudéry, *Nouvelles conversations de morale, dédiées au Roy*, Paris, Veuve S. Marbre-Cramoisy, 2 vol. in-12, t. I: « De l'hypocrisie », p. 7.

- 1701 « Il n'a manqué à Molière que d'éviter le jargon et le barbarisme, et d'écrire purement. » « Richelet, Furetière, toute l'Académie a grand tort de nous proposer « le barbare Molière » comme le modèle des beaux parleurs, et de

le citer dans ces Dictionnaires fameux, riches trésors de notre langue. Qui croirons-nous, ou M. de la Bruyère seul de son opinion, ou tous les Académiciens juges équitables et éclairés. J'ai regardé avec eux ce prétendu « jargon » de Molière comme un secret recherché pour mieux peindre la nature; Maître de son art, il affectoit quelquefois de sortir des règles de la Grammaire, afin de rentrer plus heureusement dans le naturel des mœurs. Un paysan, un valet ne doivent pas parler aussi exactement qu'un homme qui postule une place à l'Académie: mais un homme qui postuloit à l'Académie, devait faire ces sortes de différences.»

(Vigneul-Marville, d'après Barbier). *Sentimens critiques sur les caractères de Monsieur de La Bruyère*, Paris, M. Brunet, in-8°, lettre IV, p. 110-111 [6].

- 1701 « Qui oseroit soutenir qu'on admirât aujourd'hui Molière ? » « Et moi je dirai, qui oseroit soutenir que Molière n'est pas admiré, et qu'il cessera de l'être ? Nous ne pouvons nous passer de ses comédies; on revient tous les jours à son *Avare*, à son *Malade Imaginaire*, à son *Tartuffe*, à son *Misanthrope*; à toutes ses autres pièces: elles ont, il est vrai, elles ont un défaut; je l'ai aperçu en même-temps que l'Auteur, « elles ont, comme il dit, le défaut de nous dégoûter des nôtres »: Lui qui a fait dans le chapitre des Ouvrages de l'esprit si justement cet éloge de Molière se desavoué bien mal-à-propos: son désaveu est par bonheur dans le chapitre de l'entêtement, où l'on ne s'étonne pas de lui voir faire par une ridicule prévention cette demande hardie: « qui oseroit soutenir qu'on admirât aujourd'hui Molière ? ».

(Vigneul-Marville, d'après Barbier). *Sentimens critiques sur les caractères de Monsieur de La Bruyère*, Paris, M. Brunet, in-8°, lettre XXIX, pp. 475-476 [7].

Rendons hommage à la valeur et à la richesse du recueil que nous offre M. Mongrédien: la simple succession des textes, autant qu'une documentation, est par elle-même et dans son aridité une éloquente histoire littéraire de Molière au XVII<sup>e</sup> siècle. Chacun saura un gré infini à l'auteur d'avoir assumé la tâche fastidieuse et ingrate, mais combien utile de rassembler tous ces textes et d'épargner ainsi à l'étudiant, au professeur et au chercheur bien des heures de consultation en bibliothèque en même temps qu'il permet à tout lecteur cultivé de découvrir un Molière plus vivant, celui qu'ont connu et applaudi, critiqué et jugé ses contemporains du XVII<sup>e</sup> siècle.

BERNARD BEUGNOT

6. Le passage de La Bruyère que critique ici Vigneul-Marville est cité dans le recueil à la date du 15 février 1689 (p. 630).

7. La critique se rapporte ici, non à La Bruyère, mais à un de ses imitateurs J.-Ch. Brillon, auteur du *Théophraste moderne ou Nouveaux caractères de mœurs*, Paris, M. Brunet, 1699. C'est pourquoi Barbier attribue les *Sentimens critiques* plutôt à Vigneul-Marville: J.-Charles Brillon auquel on les attribue parfois ne saurait en effet se critiquer lui-même.